



(**CECC – Ottawa**)... En réponse à l'Appel à l'action numéro 48 de la [Commission de vérité et de réconciliation](#), et en réponse aux questions soulevées par les concepts légaux connus comme étant la « doctrine de la découverte » et la *terra nullius*, quatre organisations catholiques du Canada représentant les évêques, les instituts de vie consacrée, les sociétés de vie apostolique, les peuples autochtones et les laïcs ont publié deux documents. Les déclarations sont datées du 19 mars 2016, solennité de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, patron principal du Canada.

Les quatre organisations sont la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), la [Conférence religieuse canadienne](#) (CRC), le [Conseil autochtone catholique du Canada](#) et l'[Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix](#).

Dans le premier des deux textes, les signataires catholiques expriment leur soutien à la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#). Ils affirment que « son esprit peut être le point de départ d'une réconciliation entre autochtones et non-autochtones au Canada. » Ils soulignent également que l'Observateur permanent du Saint-Siège aux Nations Unies « a appuyé explicitement cette Déclaration à plusieurs

occasions. » En 2010, quand le Gouvernement du Canada avait annoncé qu'il appuierait la Déclaration, Mgr Pierre Morissette, alors président de la CECC, avait cosigné une lettre de chefs d'Églises dans laquelle les leaders religieux exprimaient au gouvernement leur satisfaction pour l'appui donné à la Déclaration et le pressaient de « travailler en partenariat avec les peuples autochtones sur une façon respectueuse d'avaliser et de mettre en œuvre » la Déclaration de l'ONU.

La réponse catholique à l'Appel à l'action 48 se conclue par un appel « à tous nos frères et sœurs catholiques – laïcs, membres des instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique, diacres, prêtres et évêques » de répondre à huit engagements afin de « continuer à cheminer avec les peuples autochtones pour édifier une société plus juste où seront cultivés et honorés leurs dons et ceux de toute la société. »



Réfléchissant sur la « doctrine de la découverte » et la notion de la *terra nullius* (*terre de personne, territoire sans maître*

), le deuxième des documents catholiques « examine et rejette des concepts et des principes dénués de fondement dont se sont servis les Européens pour justifier la saisie de territoires qui appartenaient à des peuples autochtones, et souvent connus sous le nom de 'doctrine de la découverte' et de *terra nullius*

. » Les signataires disent « que l'heure est venue de publier une déclaration pour répondre aux erreurs et aux contre-vérités transmises, souvent par des chrétiens, depuis l'époque dite des grandes découvertes. » Après avoir formulé cinq principes rejetant comment ces concepts légaux ont été utilisés pour nier les droits des peuples autochtones, les signataires affirment de nouveau les huit engagements formulés dans leur premier document. Une annexe fournit un

aperçu historique de l'évolution de ces concepts en regard de la doctrine catholique et retrace leur répudiation.

Les signataires des deux textes sont : le président de la CECC, Mgr Douglas Crosby, O.M.I., évêque de Hamilton; le président de la Commission pour la justice et la paix de la CECC, Mgr Donald Bolen, évêque de Saskatoon; le président du Conseil autochtone catholique du Canada, M. Rennie Nahanee, d.p.; la présidente et le directeur général de la Conférence religieuse canadienne, Sœur Rita Larivée, S.S.A., et le père Timothy Scott, C.S.B.; de même que le président et le directeur général de Développement et Paix, M. Jean-Denis Lampron, d.p., et M. David Leduc. La publication de ces deux documents fait suite à une journée de réflexion sur le renouvellement des relations avec les peuples autochtones, laquelle a eu lieu le 14 mars dernier, à Ottawa, et qui a réuni plus de trente personnes, incluant des évêques, des supérieurs majeurs de communautés religieuses et des représentants des quatre organisations signataires. Les deux documents ont été élaborés par la Commission justice et paix de la CECC et il y a eu plusieurs consultations avec des membres des communautés autochtones, de même qu'avec des représentants des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique.

- [Lien au document - Réponse catholique à l'Appel à l'action 48 de la CVR \(Sur l'adoption et l'application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones \(PDF\)\)](#)

- [Lien au document - La « doctrine de la découverte » et la terra nullius. Réaction catholique \(PDF\)](#)

- [Lien au résumé des réponses catholiques à la suite des Appels à l'action \(PDF\)](#)

- [Lien à une entrevue avec Mgr Donald Bolen sur les deux textes \(PDF\)](#)

- [Lien à L'Église catholique et la CVR](#)
(article de réflexion de Mgr Donald Bolen, évêque de Saskatoon)